



N.REF : JJG/CB
 DC N° 22.042

DECISION

*Concernant la signature d'un contrat de maintenance
 avec la Société Comptoir Monétique
 pour un lecteur de cartes bleues
 (Salle de Spectacles)
 =°=°=°=°=*

Le Maire de la Ville de ROYAN,

. Vu la délibération du Conseil Municipal du 18 juillet 2020 intervenue pour l'application des articles L 2122.22 et L 2122.23 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs aux modalités de délégation de pouvoirs du Conseil Municipal au profit du Maire, rendue exécutoire le 21 juillet 2020 compte-tenu de l'accomplissement des formalités légales,

. Vu l'arrêté ASG N°20.1480 en date du 21 juillet 2020 portant délégation de fonctions et de signature à Monsieur Didier SIMONNET, Premier Adjoint au Maire, rendu exécutoire le 21 juillet 2020, compte tenu de l'accomplissement des formalités légales.

DECIDE

- de signer un contrat de maintenance (N°102473 TM2) pour une durée de 12 mois avec la Société Comptoir Monétique dont le siège social se trouve –Parc Cadéra Sud P17 Avenue Ariane BP 80151 – 33706 MERIGNAC CEDEX- pour un lecteur de cartes bleues, matériel INGENICO MOVE G (21259MV21852361 – 21259MV21850862), destiné à la « Salle de Spectacles ».
- Au-delà de la période initiale, il sera tacitement reconduit par période de 12 mois, sauf dénonciation par l'une ou par l'autre des parties.
- d'imputer la dépense correspondante à l'Article 6156 – Fonction 313 du budget communal.

Fait à ROYAN, le 04 février 2022
 Pour le Maire,
 Et par délégation,
 Le Premier Adjoint,



Didier SIMONNET

12 mois d'assistance pour votre terminal de paiement

Téléchargements optionnels

- En acceptant d'autres moyens de paiement, vous bénéficiez immédiatement d'opportunités commerciales.
- Le prix indiqué comprend : les frais d'accès au serveur, le coût de la licence d'exploitation et le paramétrage de votre terminal.
- Le chargement d'une application supplémentaire se fait "à distance" en moins de 10 minutes.
- Vous ne payez qu'une seule fois, les mises à jour sont déjà comprises dans votre contrat.



Evolution
Evolution "à la carte" qui vous permet de multiplier les moyens de paiement (American Express, Diners, Cofinoga, Auroré, JCB, vente à distance, Monéo,...)



Assistance
En cas d'anomalie, assistance du lundi au samedi avec télédiagnostic gratuit.



Paramétrage
Initialisation de votre terminal et formation du personnel d'encaissement.



Echange
Si nécessaire, échange standard du terminal de paiement défectueux.



Logistique
Intervention sous 12 heures ouvrées pour tout appel reçu avant 16h30.



Mises à jour
Mises à jour annuelles avec les nouvelles versions logicielles du constructeur



MISE EN LIGNE LE 26-07-2022

Transfert CONT

SITE DE MA

Date d'édition 28012022 Date d'

Enseigne SALLE SPECTACLE

Raison sociale VILLE ROYAN

Adresse 112 RUE GAMBETTA

CP 17200 Ville ROYAN

Tél. 0546383706

Téléphone portable

Equipement maintenu (Constru

INGENICO

212591V21852361-

Options de garantie

Garantie initiale 12 mois

Le prix du contrat est de 150 € par an, ta

Extension 36 mois Option réservée au termin

La période de garantie initiale est donc de 48 mois. Le pr en vigueur en sus. Il est payable en une seul fois d'avanc

Le client reconnaît avoir pris connaissance des conditions de vente et les accepte sans restriction ni réserve.

LE CLIENT

fait à ROYAN le 04/02/2022

Par le Maire
et par délégation
Le Premier Adjoint



Didier SIMONNET
(Date, signature et cachet)

Maire commerçant